



Rapport sur la qualité des actifs  
au 31 Mars 2021  
Caisse Française de Financement Local  
(instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011)

Conformément à l'instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011, le rapport sur la qualité des actifs a pour but de présenter l'ensemble des éléments d'actifs constituant le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local et le cadre de gestion des risques de taux et de liquidité.

Au 31 mars 2021, le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local est composé de EUR 52,2 milliards de prêts, de EUR 5,5 milliards de titres et de EUR 1,1 milliards de titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides, qui correspondent aux expositions suivantes :

En EUR milliers, au 31/03/2021	<b>Total <i>cover pool</i></b>	<b>Actifs sortis du <i>cover pool</i></b>	<b>Total Encours</b>
Expositions sur des personnes publiques	57 676 759	539	57 677 298
Organismes de titrisation	-	-	-
Titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides	1 092 307	-	1 092 307
<b>TOTAL</b>	<b>58 769 066</b>	<b>539</b>	<b>58 769 605</b>

Grâce à son statut de société de crédit foncier, la Caisse Française de Financement Local a accès aux opérations de refinancement proposées aux banques par la Banque de France. Dans le cadre du pilotage de son *cover pool* et de sa trésorerie, la Caisse Française de Financement Local peut ainsi sortir du *cover pool* certains actifs et les donner en garantie à la banque centrale afin d'obtenir un financement lors des appels d'offres organisés par la Banque de France. La Caisse Française de Financement Local n'a pas fait usage de cette possibilité au cours des trois derniers exercices (sauf pour des tests opérationnels d'accès, mis en œuvre régulièrement) et aucun actif n'a été mobilisé au 31 mars 2021 auprès de la Banque de France.

Des actifs détenus par la Caisse Française de Financement Local peuvent également être retirés du *cover pool* s'ils sont devenus non éligibles, en attendant qu'ils soient cédés ou échus.

Le *cover pool* n'inclut aucune part de titrisation. Les obligations foncières émises par la Caisse Française de Financement Local respectent les conditions d'éligibilité aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne et sont également conformes à la réglementation CRR / CRD IV.

## 1. PRÊTS GARANTIS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucun prêt garanti par une hypothèque ou cautionné.

## 2. EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

### 2.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

Les expositions directes correspondent à des expositions sur des personnes publiques et les expositions indirectes à des expositions totalement garanties par des personnes publiques. Les expositions libellées en devise sont converties au cours de change du *swap* de couverture. Les prêts et titres sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours impayés <sup>(1)</sup>
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires		
<b>France</b>						
État :						
- refinancements export	-	-	3 886 307	-	3 886 307	-
- autres	20 000	-	84	230 000	250 084	-
Banque de France <sup>(2)</sup>	754 872	-	-	-	754 872	-
Régions	2 338 131	75 007	237 286	-	2 650 424	12 744
Départements	7 554 788	-	141 615	-	7 696 403	47
Communes	14 701 354	13 884	277 713	-	14 992 951	18 094
Groupements de communes <sup>(3)</sup>	13 505 476	61 542	81 667	-	13 648 685	3 721
Établissements publics :						
- de santé	6 125 001	8 392	-	-	6 133 393	423
- d'habitat social	945 890	-	-	-	945 890	1
- autres	761 834	162 159	466	-	924 459	1 352
<b>Sous-total</b>	<b>46 707 346</b>	<b>320 984</b>	<b>4 625 138</b>	<b>230 000</b>	<b>51 883 468</b>	<b>36 382</b>
<b>Allemagne</b>						
Länder	-	274 866	-	-	274 866	-
<b>Sous-total</b>	-	<b>274 866</b>	-	-	<b>274 866</b>	-
<b>Autriche</b>						
Länder	-	-	170 230	-	170 230	-
<b>Sous-total</b>	-	-	<b>170 230</b>	-	<b>170 230</b>	-
<b>Belgique</b>						
Régions	1 166	-	4 000	-	5 166	-
Etablissements publics	33 671	-	-	-	33 671	-
<b>Sous-total</b>	<b>34 837</b>	-	<b>4 000</b>	-	<b>38 837</b>	-
<b>Canada</b>						
Communes	100 287	-	-	-	100 287	-
Établissements publics	34 485	-	-	-	34 485	-
<b>Sous-total</b>	<b>134 772</b>	-	-	-	<b>134 772</b>	-
<b>Espagne</b>						
État	-	165 000	-	-	165 000	-
Régions	-	50 000	-	-	50 000	-
Communes	66 758	-	-	-	66 758	-
<b>Sous-total</b>	<b>66 758</b>	<b>215 000</b>	-	-	<b>281 758</b>	-
<b>États-Unis</b>						
États fédérés	-	210 761	-	-	210 761	-
<b>Sous-total</b>	-	<b>210 761</b>	-	-	<b>210 761</b>	-

RAPPORT SUR LA QUALITÉ DES ACTIFS  
CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours impayés <sup>(1)</sup>
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires		
<b>Italie</b>						
État	-	1 152 521	-	-	1 152 521	-
Régions	-	1 789 329	-	-	1 789 329	-
Provinces	-	401 536	-	-	401 536	-
Communes	4 540	906 032	-	-	910 572	-
<b>Sous-total</b>	<b>4 540</b>	<b>4 249 418</b>	-	-	<b>4 253 958</b>	-
<b>Japon</b>						
Communes	-	25 000	-	-	25 000	-
<b>Sous-total</b>	-	<b>25 000</b>	-	-	<b>25 000</b>	-
<b>Portugal</b>						
État	-	-	-	-	-	-
Communes	7 587	-	-	-	7 587	-
Établissements publics	1 719	-	-	-	1 719	-
<b>Sous-total</b>	<b>9 306</b>	-	-	-	<b>9 306</b>	-
<b>Royaume Uni</b>						
État	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Suède</b>						
Communes	18 490	-	-	-	18 490	-
<b>Sous-total</b>	<b>18 490</b>	-	-	-	<b>18 490</b>	-
<b>Suisse</b>						
Cantons	65 253	-	6 453	-	71 706	-
Communes	230 252	-	-	-	230 252	-
Établissements publics	60 350	-	-	-	60 350	-
<b>Sous-total</b>	<b>355 855</b>	-	<b>6 453</b>	-	<b>362 308</b>	-
<b>Supranational</b>						
Organismes internationaux	13 005	-	-	-	13 005	-
<b>Sous-total</b>	<b>13 005</b>	-	-	-	<b>13 005</b>	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>47 344 909</b>	<b>5 296 029</b>	<b>4 805 821</b>	<b>230 000</b>	<b>57 676 759</b>	<b>36 382</b>

(1) La Caisse Française de Financement Local publie des comptes annuels et semestriels. Par conséquent, le détail des données relatif aux créances douteuses et litigieuses et aux provisions au 31 mars 2021 n'est pas présenté dans le tableau ci-dessus. Les provisions et créances douteuses et litigieuses font néanmoins l'objet d'un suivi régulier et peuvent donner lieu à un ajustement des expositions présentées dans ce même tableau.

(2) Solde du compte Banque de France de la Caisse Française de Financement Local au 31 mars 2021.

(3) Dont EUR 14 959 milliers au titre des opérations de contrat de partenariat.

## 2.2 NOTATIONS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucune exposition (hors valeurs de remplacement décrites ci-dessous) dont l'éligibilité nécessiterait une notation minimale par un organisme externe d'évaluation de crédit, reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

## 2.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 31/03/2021

### Maturité résiduelle finale

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Nombre d'opérations <sup>(1)</sup>	Encours total
0	1 342	987 500
1	2 573	563 495
2	2 656	888 007
3	2 150	709 308
4	3 520	1 368 078
5	3 247	1 285 819
6	2 312	2 192 596
7	2 724	2 754 706
8	2 570	2 556 224
9	2 711	4 209 416
10	2 264	3 027 997
11	1 489	2 789 913
12	1 599	2 851 067
13	1 637	3 675 433
14	1 959	5 028 684
15	1 442	3 413 565
16	1 049	3 486 878
17	981	2 924 272
18	1 035	2 415 799
19	916	3 098 178
20	535	2 110 394
21	159	714 435
22	171	450 714
23	270	599 070
24	201	469 013
25	149	626 406
26	56	261 584
27	72	1 005 079
28	101	324 333
29	80	385 835
30	37	282 284
31	9	33 036
32	34	22 390
33	14	76 583
34	16	94 750
35	26	40 163
36	20	39 888
37	6	21 975
38	7	27 488
39	2	20 950
40	1	6 488
	<b>42 142</b>	<b>57 839 793</b>
ÉCART DE CHANGE		- 163 034
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>57 676 759</b>

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

La période 0 inclut le solde du compte Banque de France.

## 2.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS (RA)

En EUR milliers, au 31/03/2021

PAYS	Remboursements anticipés survenus en 2021	Taux de RA fin de période
<b>France</b>		
Etat	-	-
Départements	17	0,00%
Communes	3 586	0,02%
Groupements de communes	121	0,00%
Etablissements publics :		
- de santé	-	-
- d'habitat social	786	0,08%
- autres établissements publics	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>4 510</b>	<b>0,01%</b>
<b>TOTAL expositions sur personnes publiques</b>	<b>4 510</b>	<b>0,01%</b>

Le taux de RA calculé à la fin du premier trimestre de l'année 2021 correspond au rapport entre le volume de remboursements anticipés survenus au cours de l'année 2021 et l'encours moyen égal à la moyenne arithmétique des encours journaliers de la même période. Ce taux n'est pas annualisé en raison du caractère aléatoire des remboursements anticipés sur un cover pool constitué d'entités du secteur public.

Sur 2020, le taux de RA pour l'année entière s'élevait à 0,08% correspondant à EUR 47 millions de remboursements anticipés.

### 3. ORGANISMES DE TITRISATION ET ENTITÉS SIMILAIRES

#### 3.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En date du 31 mars 2021, la Caisse Française de Financement Local ne détient aucune part d'organisme de titrisation et entités similaires au sein de son bilan.

#### 3.2 NOTATIONS

Néant.

#### 3.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Néant.

#### 3.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Néant.

## 4. TITRES ET VALEURS SUFFISAMMENT SÛRS ET LIQUIDES (VALEURS DE REMPLACEMENT)

### 4.1. VENTILATION PAR CONTREPARTIE

En EUR milliers, au 31/03/2021		Pays	Encours
<b>1<sup>er</sup> échelon de qualité de crédit</b>			
Obligations sécurisées			
		France	262 276
		Autres pays	716 937
Autres titres bancaires			
		France	12 196
		Autres pays	94 849
Prêt à la société mère, SFIL		France	-
<b>2<sup>ème</sup> échelon de qualité de crédit</b>			
Titres bancaires (maturité < 100 jours)			
		France	-
		Autres pays	-
Solde des comptes courants bancaires		France et autres pays	6 049
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>1 092 307</b>

Les titres bancaires correspondent à des placements de trésorerie sous la forme de certificats de dépôts ou d'obligations émis par des établissements de crédit.

Les titres bancaires sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

La Caisse Française de Financement Local peut accorder des prêts à SFIL, sa maison mère, afin de placer ses excédents de trésorerie.

Aucune créance douteuse et litigieuse n'est recensée parmi les valeurs de remplacement.

### 4.2 NOTATIONS

Au 31 mars 2021, les valeurs de remplacement sont constituées de titres bancaires, ainsi que, marginalement, des soldes des comptes bancaires. Ces expositions doivent bénéficier d'une notation qui entre dans la catégorie « Meilleur échelon », ou « Second échelon » de qualité de crédit lorsqu'ils ont une durée inférieure à 100 jours.

### 4.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 31/03/2021

Période d'échéance en année	Maturité résiduelle finale Nombre d'opérations (1)	Durée résiduelle					Total
		- de 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
0	8	191 266	110 549	-	-	-	301 815
1	16	-	-	262 329	98 300	-	360 629
2	7	-	-	-	202 863	-	202 863
3	5	-	-	-	188 900	-	188 900
4	1	-	-	-	38 100	-	38 100
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>191 266</b>	<b>110 549</b>	<b>262 329</b>	<b>528 163</b>	<b>-</b>	<b>1 092 307</b>

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

Les soldes des comptes bancaires sont mentionnés ici comme une seule opération, échue.

#### 4.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Aucun remboursement anticipé n'a eu lieu, ni au cours du premier trimestre 2021, ni au cours de l'année 2020.

## 5. LE RISQUE DE TAUX

Pour limiter l'impact de ces risques, la Caisse Française de Financement Local a mis en place une stratégie de couverture consistant:

- à micro-couvrir en taux, en base et en change les éléments de bilan libellés dans une devise autre que l'euro ou indexés sur une structure de taux complexe. Certaines opérations vanille libellées en euro peuvent également faire l'objet d'une micro-couverture si leur notionnel ou leur durée risque d'entraîner un dépassement de limite de sensibilité. La micro-couverture est exclusivement réalisée par *swap*;
- à macro-couvrir en taux l'ensemble des opérations qui ne sont pas micro-couvertes. Les opérations concernées sont essentiellement (i) les prêts au secteur public local et (ii) les émissions d'obligations foncières libellés en euro. Cette macro-couverture est obtenue autant que possible par adossement entre actifs et passifs à taux fixe via la résiliation de *swaps* et, pour le complément, par mise en place de nouveaux *swaps* contre Euribor ou €str ;
- cette gestion du risque de taux fixe est complétée par un suivi des *fixings* des opérations à taux révisables afin de s'assurer que ceux-ci n'entraînent pas un dépassement de la limite de sensibilité à court terme. Le cas échéant, des *swaps* contre €ster peuvent être conclus pour couvrir le risque de *fixing*.

Ces couvertures peuvent être réalisées soit directement sur le marché par la Caisse Française de Financement Local, soit être intermédiées par SFIL, qui se retourne alors à son tour sur le marché.

Les dettes non privilégiées ne sont pas concernées par ces opérations de couverture. En effet, les dettes contractées par la Caisse Française de Financement Local auprès de son actionnaire pour financer le surdimensionnement sont empruntées soit directement avec un index Eonia ou €str et n'ont pas besoin d'être swappées, soit avec un index Euribor et financent alors des actifs également indexés sur Euribor. Le cas échéant, les dettes envers la Banque de France, à court terme et à taux fixe, ne sont pas couvertes, mais financent des actifs à taux fixe également.

Ces différents types de risques de taux sont suivis, analysés et gérés à travers :

- la production de gaps (respectivement de taux fixe, de base et de *fixing*), calculés en vision statique :

Impasse taux fixe	Différence entre les emplois et les ressources au bilan et hors-bilan à taux fixe, ou dont le taux a fixé. Elle est calculée chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Impasse par index	Différence entre les emplois et les ressources, au bilan et hors-bilan, pour un index ténor donné n'ayant pas encore fixé. Cette impasse est calculée chaque mois jusqu'à extinction du bilan.
Gaps de base	Impasses résultant de l'adossement entre deux gaps d'index. Il y en a donc autant que de paires d'index.
Impasse de <i>fixing</i>	Pour un index ténor donné : différence entre emplois et ressources à taux révisable, de bilan et de hors-bilan, par date de <i>fixing</i> .

- la production mensuelle d'indicateurs de sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à un choc de taux de 100 bp, visant à encadrer les positions résiduelles de taux fixe/fixé de la Caisse Française de Financement Local (après la mise en place des couvertures). Ces indicateurs sont calculés pour 4 time buckets prédéfinis (court terme, moyen terme, long

terme, très long terme), et encadrés par des limites qui ont été calibrées pour ne pas perdre plus de 6 % des fonds propres (soit EUR 80 millions) avec un quantile de 99 % calculé sur la base d'un historique de 10 ans.

Au 31 mars 2021 les limites de sensibilité au risque de taux de CAFFIL sont les suivantes :

<b>Translation de la courbe de taux</b>	Limite de EUR 25 millions
<b>Pentification/rotation de la courbe de taux sur des points éloignés de la courbe</b>	Limite de EUR 15 million sur le <i>time bucket</i> court terme Limite de EUR 10 million sur le <i>time bucket</i> moyen terme Limite de EUR 10 million sur le <i>time bucket</i> long terme Limite de EUR 9 million sur le <i>time bucket</i> très long terme
<b>Pentification/rotation de la courbe de taux à l'intérieur d'un <i>time bucket</i></b>	Limite de EUR 30 millions sur la valeur absolue des sensibilités à l'intérieur de chaque <i>time bucket</i>

Les mesures à fin de trimestre de sensibilité pour un mouvement de taux de 100 points de base sont présentées ci-dessous :

**Risque directionnel**

Sensibilité globale

EUR millions, fin de trimestre	Limite	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020	31/03/2021
<b>Sensibilité</b>	<b>25,0</b>	<b>-1,9</b>	<b>-1,0</b>	<b>-6,8</b>	<b>-10,1</b>

**Risque de pente entre deux points de maturité éloignée sur la courbe**

Somme des sensibilités

EUR millions, fin de trimestre	Limite	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020	31/03/2021
<b>Court terme</b>	<b>15,0</b>	<b>-4,0</b>	<b>-5,3</b>	<b>-9,5</b>	<b>-4,4</b>
<b>Moyen terme</b>	<b>10,0</b>	<b>-6,6</b>	<b>-6,1</b>	<b>3,1</b>	<b>-6,5</b>
<b>Long terme</b>	<b>10,0</b>	<b>4,1</b>	<b>5,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>0,7</b>
<b>Très long terme</b>	<b>9,0</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,1</b>

**Risque de pente entre deux points de maturité proche**

Somme des sensibilités en valeur absolue

EUR millions, fin de trimestre	Limite	30/06/2020	30/09/2020	31/12/2020	31/03/2021
<b>Court terme</b>	<b>30,0</b>	<b>9,0</b>	<b>12,6</b>	<b>10,9</b>	<b>12,4</b>
<b>Moyen terme</b>	<b>30,0</b>	<b>13,0</b>	<b>13,9</b>	<b>22,3</b>	<b>21,4</b>
<b>Long terme</b>	<b>30,0</b>	<b>10,4</b>	<b>3,7</b>	<b>11,3</b>	<b>16,7</b>
<b>Très long terme</b>	<b>30,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,2</b>	<b>8,8</b>	<b>8,3</b>

## 6. LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Caisse Française de Financement Local assure une gestion lui permettant de couvrir structurellement ses besoins de liquidité jusqu'à extinction des passifs privilégiés par des actifs éligibles à un refinancement de la Banque de France.

Par ailleurs, la Caisse Française de Financement Local s'assure qu'à tout moment ses besoins de trésorerie sur une période de 180 jours sont couverts par des valeurs de remplacement et des actifs éligibles à un refinancement de la Banque de France. On entend par besoins de trésorerie les remboursements des obligations foncières et des *registered covered bonds* (RCB), des dettes non privilégiées et les prévisions de remboursement du *cash collateral* reçu, nets des remboursements d'actifs reçus.

Au 31 mars 2021, la situation de liquidité à 180 jours présentait un besoin de trésorerie de EUR 1,4 milliard au maximum. Les mesures de gestion nécessaires ont été ou seront prises afin de couvrir ce besoin de trésorerie. Les variations observées correspondent aux *cash flows* d'amortissement des obligations foncières, du *cash collateral*, des dettes non privilégiées et des actifs.

